

LIBERTE 2017

TOUR DE LA VALLEE DES MERVEILLES EN LIBERTE

Parc National du Mercantour

Randonnée itinérante 6 jours, 5 nuits, 5 jours de marche ou 5 jours, 4 nuits, 5 jours de marche

Située dans la partie méridionale des Alpes Françaises, ce site regorge de richesses. Les paysages varient des forêts de mélèzes aux vallons " minéraux " où l'érosion des glaciers quaternaires a laissé son empreinte. Riches d'une flore endémique, les alpages sont peuplés de chamois et de bouquetins dont l'approche s'effectuera facilement à quelques dizaines de mètres. Mais le plus grand trésor de cette vallée est sans aucun doute l'héritage culturel que nous ont laissé nos lointains ancêtres de l'âge de bronze. Au cœur du plus grand site européen de concentration de gravures rupestres, nous essaierons d'interpréter ces signes mystérieux au travers des différentes religions protohistoriques du bassin méditerranéen. " Le Sorcier, le Chef de Tribu et le Grand Corniforme " éclaireront sans doute notre route sur " La Voie Sacrée ". Sans oublier que dans cette vallée, nous pourrions presque vous garantir le soleil.

NOS POINTS FORTS

- Une véritable tour de Tende à Castérino au cœur de la vallée des Merveilles et de Valmasque
- Possibilité de retrouver ses bagages 2 soirs suivant la formule choisie
- Un circuit au cœur des sites des gravures de la vallée des Merveilles
- Des randonnées permettant l'observation des chamois et bouquetins
- Un circuit au plus près des grands lacs d'altitude
- La visite des gravures rupestres avec un accompagnateur agrémente

PROGRAMME

Jour 1

Arrivée à Tende (Obligatoire si vous avez choisi l'option transfert de bagages)

RDV directement à l'hôtel de Tende

Voir rubrique Accueil

Jour 2

Tende - Les Mesches.

Départ de Tende.

Vous découvrez la vallée de la Roya, vallée française depuis le traité de Versailles de 1947, en marchant à travers bois dans le vallon de la Minière. Au lac des Mesches, vous pouvez observer les traces des premières productions hydroélectriques de l'Italie du début du siècle et la très ancienne histoire de l'exploitation minière dans le massif du Bego. Installation au gîte (1500 m).

Possibilité de retrouver ses bagages si vous avez choisi cette option.

+ 860m /-160m / 5 heures de marche

Jour 3

DEPART POUR LE TOUR DE LA VALLEE DES MERVEILLES (2 NUITS EN REFUGES)

Le "site des Merveilles" est un véritable musée à ciel ouvert. Vous partez pour 3 jours et 2 nuits d'évasion dans le site exceptionnelle des Merveilles Nombreux lacs, hauts sommets, découverte des gravures rupestres de plus de 3500 ans, mémoire des premières civilisations méditerranéennes, plaisir des yeux avec des contrastes de couleurs, une flore et une faune riche et toujours présente (parfois même près du sentier !).

Montée au refuge des Merveilles (2111m) et visite des gravures

En matinée : ascension vers le refuge par la splendide forêt de mélèzes. vous profitez du très beau site et du lac à l'occasion du petit pique nique.

+ 611 m 2h30 de marche pour le refuge

L'après-midi, après avoir allégé vos sacs au refuge, vous avez rendez-vous pour une visite guidée sur le site des gravures préhistorique mondialement reconnu. Cette visite se fera avec un accompagnateur possédant une qualification spécifique pour l'accès et la visite des sites interdits des gravures.

Sanctionné par le parc national du Mercantour et le ministère de la Culture, cette spécificité lui donne le droit de vous accompagner dans les zones réglementées.

En option, à la suite de la visite possible ascension vers le Pas de l'Arpette (2511m).

+183m/-183m 3 heures de marche et de visite

Nuit et repas au refuge des Merveilles (2111m).

Jour 4

Du refuge des Merveilles au refuge de Valamasque (ascension du Mont Bégo en option)

Une très belle traversée avec la découverte de nombreux lacs et l'ascension en option de l'un des sommets mythique de ce site : le Mont Bego (2872 m). Cet itinéraire est l'un des plus beaux de la vallée des Merveilles avec la découverte de nombreux lacs d'altitude sans oublier la faune très présente dans ce lieu.

+ 671m (en option + 258m), - 950 m / 6 heures de marche

Code : 33TVMPL

Jour 5

Refuge de Valmasque à Castérino

Vous terminez le tour des Merveilles en redescendant vers Casterino. Le sentier parcourt encore ce monde minéral contrasté de lacs si spécifique à cette montagne des Merveilles. Encore et toujours des rencontres avec les bouquetins et les chamois.

Possibilité de retrouver ses bagages si vous avez choisi cette option. +/- 671m (en option + et - 478m) / 5 à 6 heures de marche

Jour 6

Vallon et gravures de Fontanalbe

Une journée de randonnée durant laquelle vous pouvez côtoyer le dieu Taureau et autres déesses... Découverte de ce site de la préhistoire, classé Monument Historique et qui présente des milliers de roches gravées dans un paysage surprenant.

+ 750 m / - 750 m 5h30 de marche

Retour à Castérino pour 16h00 puis transfert en gare de Tende

AVERTISSEMENT

Nous pouvons être parfois dans l'obligation de modifier quelque peu l'itinéraire indiqué (problème de surcharge des hébergements, état des sentiers, neige persistante...).

En début d'été la présence des névés peut être dangereuse sur de nombreuses parties de l'itinéraire. Certains passages enneigés et pentus peuvent imposer l'emploi d'une corde, voire d'un piolet. Si votre sécurité est engagée, il est parfois plus prudent de faire demi tour ou de renoncer à la journée.

Les orages du Mercantour sont réputés pour leur violence et doivent également être pris en compte sérieusement dans le déroulement de votre randonnée.

Déroulement de votre séjour

Nous pouvons être parfois amenés à modifier quelque peu l'itinéraire indiqué : soit au niveau de l'organisation (problème de surcharge des hébergements, état des sentiers...). Faites-nous confiance, ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort !

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Selon la formule que vous choisissez, vous arrivez soit le jour 1 soit le jour 2 :

Si vous souhaitez bénéficier du transport de vos bagages (formule A) : vous devez arriver à Tende le jour 1. Vous serez logés en hôtel, et démarrerez la randonnée le jour 2 comme proposé au programme.

Si vous ne souhaitez pas bénéficier du transport de vos bagages (formule B) : Votre arrivée est prévue le jour 1 ou le jour 2 au choix, avec un départ directement en gare de TENDE le jour 2 au matin..

ACCÈS

En voiture, deux possibilités :

- par la France :

Soit l'autoroute jusqu'à Vintimiglia (passage frontière) puis la RN 204 E74. Tende est à 45 km de Vintimiglia,

Soit par Menton, puis Sospel, col de Brouis pour rejoindre la RN204 E74. Cela évite de passer la frontière mais la route est très sinueuse.

Code : 33TVMPL

- par l'Italie : Torino - Cunéo - Col de Tende - Tende est à 45 km de Cunéo.

Parking : à la gare de Tende, village très calme.

En train, gare de Tende :

Ligne Paris- ou Marseille-Nice puis Nice/Breil sur Roya/Tende/Cunéo

Ligne Torino – Cuneo – Tende

Horaires sur www.sncf.com ou mieux sur www.trenitalia.it

Office du Tourisme Nice : 04 93 87 67 67

Office du Tourisme Tende : 04 93 04 73 71

DISPERSION

Le dernier jour de la randonnée vers 17H00 à la gare de Tende.

NIVEAU

3 chaussures

Randonneur niveau 3 sur une échelle de 5 :

- 5 à 6 h de marche par jour

- Itinéraire de montagne escarpé avec des dénivelées de 600 à 900 mètres cumulés en montée et/ou en descente.

HEBERGEMENT

Vous passez 2 nuits en gîte et 2 nuits en refuges de montagne.

Vos nuits en refuge (Merveilles et Valmasque) : Les refuges sont un îlot de vie au milieu d'une nature sauvage. Vous y trouverez le minimum de confort nécessaire pour vous laver, manger et dormir. Le refuge est auto-suffisant en terme d'énergie, pas de possibilité de brancher ses appareils électriques. Si vous êtes dépendant de vos outils technologiques, il existe de nombreuses façon pour tenir votre batterie en pleine forme : panneaux photovoltaïques portable, batterie portable, recharge de piles... Sinon, optez pour le mode « avion », soyez économique lors de l'utilisation de vos appareils ou déconnectez pour 2 jours...

Repas du soir et petits déjeuners en gîtes et refuges.

Vous pouvez réserver vos pique-niques préparés par les refuges : ils sont composé d'une salade, d'un fruit, de fromage ou charcuterie et complétés de vivres de course (fruits secs, chocolat, biscuits).

Selon la disponibilité lors de votre réservation, vous pourrez opter pour des chambres de 2, le soir du jour 2 et du jour 5.

Pour ceux qui arrivent le jour 1 : vous dormez dans un petit hôtel au centre du village, en chambre double ou twin, wc et salle de bain sur le palier à partager.

NOURRITURE

Vous pouvez faire des courses à Tende avant votre départ. Ensuite les hébergements sont isolés dans la montagne.

Vous avez la possibilité de commander vos pique niques sur place (à votre charge) à votre arrivée dans chaque hébergement (de 8 à 11€)

Code : 33TVMPL

PORTAGE DES BAGAGES

La nouvelle réglementation du parc du Mercantour ne permet plus le transfert des bagages aux refuges. Vous devrez porter quelques affaires personnelles dans votre sac à dos (un change pour le soir, votre drap sac pour la nuit, un petit nécessaire de toilette)

Cependant, vous pouvez opter pour un transfert de vos bagages pour les soirs suivant : jour 2, jour 5, et jour 6.

Dans la rubrique DATE ET PRIX :

- Formule A = Transport de bagages jours 2,5 et 6
- Formule B = sans transport de bagages

GROUPE

A partir de 1 personne

Au delà de 4 personnes, nous contacter pour un devis personnalisé.

Pour les groupes, afin de limiter votre implication dans l'environnement (bruit, dérangement de la faune, confrontation avec les autres randonneurs, piétinement des zones fragiles à proximité des sites de gravures) il est recommandé de ne pas dépasser 15 personnes.

ENCADREMENT

Randonnée en formule « liberté » sans la présence d'un professionnel de la montagne (accompagnateur en montagne breveté d'Etat). Vous marchez sous votre propre responsabilité.

Les itinéraires sont réservés à des marcheurs en bonne forme physique. Ils empruntent les sentiers balisés (GR rouge et blanc) ou les « sentiers de Pays » du Parc du Mercantour. Ceux-ci sont facilement repérables tout au long du chemin à l'aide des marques peintes régulières et de panneaux indicateurs aux intersections. Pour l'ascension du Mont Bégo (le J3) et la montée au col du Sabion (J4) vous devrez avoir une certaine expérience de la lecture de carte et de l'utilisation d'un altimètre. L'itinéraire est uniquement jalonné de quelques kairn (petits tas de cailloux).

Les temps de marche sont basés sur les usages de la randonnée soit :

350 mètres par heure en montée

400 à 500 mètres par heure en descente

2 à 3 Km / heure sur relief modéré

Sur cet itinéraire, vous marchez sous votre propre responsabilité. La base de la sécurité pour randonner en montagne est de savoir lire une carte IGN au 1/25 000 en association avec l'emploi d'un altimètre, d'une boussole voir d'un GPS.

Il vous appartient de vous renseigner auprès des hébergements ou des Offices du tourisme de l'évolution météorologique (bulletins affichés dans les gîtes et refuges) ou d'appeler le répondeur au 3250 (3 bulletins par jour)

NOTA : en début d'été la présence des névés peut être dangereuse sur de nombreuses parties de l'itinéraire. Certains passages enneigés et pentus peuvent imposer l'emploi d'une corde, d'un piolet, voire de crampons. Si votre sécurité est engagée, il est parfois plus prudent de faire demi tour ou de renoncer à la journée. Les orages du Mercantour sont réputés pour leur violence et doivent également être pris en compte sérieusement dans le déroulement de votre randonnée. Vous devrez

Code : 33TVMPL

impérativement partir tôt des refuges et ne pas arriver tardivement à l'étape. Si ces contraintes peuvent vous poser des problèmes nous vous conseillons de faire appel à l'un de nos professionnels.

On ne peut en aucun cas être tenu pour responsable d'un problème quel qu'il soit, survenu pendant le parcours de votre randonnée (état du sentier, niveau physique pas adapté au circuit, mauvaise appréciation d'un horaire, erreur de lecture de la carte...).

Nous vous fournissons pour la durée du séjour les documents indispensables à la randonnée (carnet de route, cartes...).

Le GSM

Nous tenons à vous mettre en garde sur l'efficacité du téléphone portable en milieu montagnard et principalement sur le massif des Merveilles. En effet, si les villages du bas de la vallée sont bien couverts par les réseaux de téléphonie mobile, sachez que de très nombreuses zones d'ombres subsistent en altitude. A Castérino, vous trouverez un peu de réseau, par contre aucune possibilité près des refuges et pendant la plupart des randonnées. Toutefois si un réseau est présent, en cas d'urgence nous vous conseillons de composer le 112 qui est le numéro d'appel d'urgence prioritaire.

LA VISITE GUIDÉE DES GRAVURES DE LA VALLEE DES MERVEILLES

Nous vous réservons un guide-accompagnateur qui possède une qualification spécifique pour l'accès et la visite des sites interdits des gravures. Un examen sanctionne une formation conduite par le Parc du Mercantour et le ministère de la culture. Cette spécificité lui donne le droit de vous accompagner dans les zones réglementées.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements : pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante.
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable.

Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable. Ces 3 couches doivent toujours être dans votre sac à dos car en montagne le temps change très vite.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire. Eviter les anoraks : trop chauds et encombrants.

Dans votre sac à dos

- 1 sac à dos de 35/45 litres à armature souple.
- 2 bâtons télescopiques.
- 1 boussole et si vous l'avez : un altimètre (très utile)
- 1 grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie
- 1 chapeau ou casquette contre le soleil

Code : 33TVMPL

- 1 petit bonnet léger avec des petits gants en polaire pour se protéger du froid ou du vent
- 1 pantalon de trekking ample.
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle de type Vibram. Penser à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps
- 1 paire de guêtre basse (facultative)
- Obligatoire : 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité.
- Obligatoire : 1 crème solaire et stick à lèvres protecteur.
- 1 maillot de bain (facultatif) et une petite serviette de toilette si vous pensez vous baigner dans un lac ou torrent
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum).
- 1 couteau de poche de type Opinel.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- 1 petit rouleau de papier toilette, des mouchoirs.
- 1 boîte plastique hermétique (contenance 0,3 litre minimum) + gobelet + couverts.
- 1 lampe frontale ou lampe de poche.
- 1 couverture de survie.
- 1 appareil-photo et/ou jumelles (facultatif).

Dans votre sac transporté à l'hébergement

- 1 pantalon confortable pour le soir.
- 1 paire de basket légère pour le soir.
- 2 t-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- 2 paires de chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche). Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- des sous-vêtements.
- 1 nécessaire de toilette (privilégier l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- 1 paire de Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- 1 drap-sac. Les duvets sont inutiles.

Pharmacie personnelle :

- vos médicaments habituels.
- des médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- des pastilles contre le mal de gorge.
- Obligatoire : une bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8cm de large,
- des jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- des doubles peaux (type Compeed ou SOS ampoules).
- une pince à épiler.

Votre trousse de pharmacie doit être réduite au maximum. Dans votre sac à dos, vos médicaments personnels, quelques pansements, élastoplaste, etc.

Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages.

Attention ! le drap sac est obligatoire pour dormir dans les gîtes (couettes et couvertures à disposition)

Code : 33TVMPL

DATES ET PRIX

Départ selon vos disponibilités et celles des hébergements

- **Du 11 juin au 17 septembre 2017 (dernier départ)**

Nous vous conseillons de réserver de très bonne heure pour la période du 14 juillet au 25 août car il y a beaucoup de monde et peu de place dans les hébergements ! Si possible, à cette période merci de nous donner une date de départ avec + ou – 2 jours

PRIX PAR PERSONNE en DEMI-PENSION

Formule A avec transfert de bagages

arrivée obligatoire le jour 1 c'est à dire la veille de la marche

(obligatoire pour avoir le transfert de bagages)

transfert des bagages uniquement les jours 2, 5 et 6

- Pour 2 à 3 personnes : 525€/pers
- Pour 4 personnes : 445€/pers

Formules B sans transfert de bagages

2 choix

arrivée le jour 1 c'est à dire la veille de la marche

- A partir de 2 personnes : 415€ / personne

arrivée le jour 2 au matin et vous commencer à marcher:

- A partir de 2 personnes : 365€ / personne

Supplément 1 seul participant : +50 €

Vous pouvez avoir d'autres options :

Nuit en chambre de 2 le jour 4 : 25€/pers

Nuit supplémentaire en début ou en fin de séjour, à Tende : 25€ / personne (base 2 personnes), chambre uniquement. Restauration possible sur place à l'hôtel ou dans le village.

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement en demi-pension suivant la formule choisie
- Le transfert du jour 6 de Castérino à Tende
- Un dossier complet avec l'itinéraire détaillé, la carte IGN TOP 25 (3841 OT) Vallée de la Roya, Vallée des Merveilles, pour 2 à 6 personnes, un livret sur la vallée.
- Une visite des gravures par un accompagnateur agréé par le Parc National du Mercantour.
- le transport de vos bagages pour les J2, 5 et 6

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les piques niques
- Les boissons et les dépenses personnelles.
- L'assurance

POUR EN SAVOIR PLUS

LE PARC NATIONAL DU MERCANTOUR

(Source : www.mercantour.eu)

Adossé à la frontière du Piémont italien, le massif du Mercantour est le dernier promontoire de l'arc alpin au sud, avant sa brutale plongée dans la mer Méditerranée. A la cime du Gélas, plus haut sommet du Mercantour (3143 m) vous êtes seulement à 50 km de la mer à vol d'oiseau ! Le climat du Mercantour est caractérisé par des hivers doux et des étés chauds, les températures hivernales sont en moyenne de 5°C plus élevées que sur des stations d'altitude identique dans les Alpes du nord. L'été y est plus précoce et plus chaud. Maximales en automne et minimales en été, les précipitations sont abondantes (plus de 1000 mm/an) et particulièrement violentes, causant parfois des dégâts importants (glissement de terrain).

Les conditions météorologiques hivernales sont caractérisées par le passage de grandes perturbations. Durant l'été, le Mercantour est en revanche soumis aux remontées d'air chaud d'origine tropicale, favorables au déclenchement des orages.

Le massif du Mercantour présente des singularités propres à sa position méridionale sur la chaîne des Alpes. Des précipitations et des vents forts (mais brefs) y alternent avec de longues périodes de beau temps, calme et limpide.

En raison de sa localisation à l'extrême sud des Alpes, le Mercantour présente un climat soumis à de multiples influences : influence alpine au nord, fort ensoleillement et incidence de la Méditerranée au sud. Leur confluence génère de multiples situations météorologiques. Une situation particulière entre mer et montagne qui lui confère un caractère unique et original. L'histoire en quelques lignes

Au milieu du XIXème siècle, cette vaste région montagneuse appartenait à cette époque au "Royaume de Piémont-Sardaigne". Le souverain régnant, Vittorio-Emmanuel II, appelé également "le Roi Chasseur", fut le premier à se préoccuper de la sauvegarde de ces territoires. S'apercevant que les effectifs de chamois ne cessaient de décroître et que le bouquetin avait été éliminé, le Roi décida de créer le 26 décembre 1859 une "Réserve Royale de Chasse" sur les massifs du Mercantour et de l'Argentera.

Si on se réfère au premier acte officiel, la motion prise par le Conseil Général des Alpes-Maritimes (20 novembre 1946), la gestation du Parc national du Mercantour a duré 33 ans. A partir de 1900, Vittorio-Emmanuel III, qui hérita du Royaume d'Italie, fut à l'origine de la réintroduction de 23 bouquetins dans le massif de l'Argentera-Mercantour. Après 11 années d'efforts de réintroduction de 1921 à 1932, quelques individus arrivèrent à survivre et à se reproduire.

HEBERGEMENT AVANT OU APRES LA RANDONNEE

N'hésitez pas à nous consulter ou contacter également l'Office du tourisme de Tende au 04 93 04 73 71.

CARTES

- Carte IGN TOP 25 au 1/25 000 ème N° 3841 OT
- Carte IGN TOP 25 AU 1/25 000 ème N° 3741 OT
- Carte IGN série verte au 1/100 000 ème N° 61
- Carte IGN Alpes sans frontières N° 4 Vallée des Merveilles Val Vermeignagna

Code : 33TVMPL

bibliographie

- Les grands passages des Alpes Samivel - S.Noraude, Éd Glénat.
- Mercantour Haut Pays Niçois. V P Aschetta, Éd DIDIER RICHARD
- Le Mont Bégo - Vallée des Merveilles et de Fontanalba
- Guides archéologiques de la France - Imprimerie Nationale Éditions.

ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR

ANNULATION DE NOTRE PART

Sud Randos se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. En cas d'insuffisance de participants, vous serez prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Notre conseil : Si vous vous rendez en train au départ de la randonnée, évitez certains tarifs non modifiables ou non remboursables type Prem's tant que le départ n'est pas assuré.

ANNULATION DE VOTRE PART

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle Sud Randos a pris connaissance du désistement par courrier avec accusé de réception :

Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 50€ par personne.

Entre 30 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.

Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.

Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.

A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

Dans tous les cas une franchise minimale, pour frais de dossier, de 50€ par personne sera appliquée.

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odysée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier.

Il est disponible sur www.sudrandos.com ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

L'ASSURANCE ANNULATION

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les évènements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport

- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'évènement qui entraîne l'annulation.

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

CAS PARTICULIERS CONCERNANT LES VOYAGES A L'ETRANGER

Cas Particuliers concernant les voyages avec titre de transport (billet d'avion ou de train) Dans le cas d'un billet d'avion, de train ou tout autre titre de transport, émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation. Dans le cas où vous auriez acheté votre titre de transport par vos propres moyens, aucun remboursement ne pourra être effectué si le séjour venait à être annulé.

L'ASSURANCE FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

EXTRAIT DES NOS CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE SEJOURS

QUAND RESERVER ?

De toute façon, le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription est prise en compte.

COMMENT RESERVER ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte de 30% (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois).

A moins de 8 jours du départ le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit.

CAS PARTICULIER D'UNE RESERVATION DE SEJOUR LIBERTE

L'organisation de nos séjours en liberté ne nous permet pas de vous proposer de prendre une « OPTION » sur une date. Votre inscription sera donc forcément une réservation ferme est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte de 30% (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois).

A moins de 10 jours du départ nous nous réservons la possibilité de refuser votre réservation ou de vous facturer 50€ supplémentaires par personnes pour le traitement « très particulier » de votre dossier. Le paiement devra alors être obligatoirement effectué par carte de crédit.

MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire français à l'ordre de Sud Randos (préciser au dos de votre chèque le nom des personnes concernées si vous réglez pour le compte de quelqu'un d'autre).

Par chèques vacances. Sud Randos est habilité par l'ANCV à recevoir des chèques vacances en règlement des prestations.

Par carte de crédit Visa ou Mastercard. Dans ce cas, indiquez très lisiblement votre numéro de carte, la date d'expiration, les trois derniers chiffres du code inscrit au dos de votre carte, ainsi que votre signature (obligatoire) au bas du bulletin d'inscription.

Si vous n'habitez pas en France, nous vous conseillons de payer par virement bancaire. Attention : si vous payez l'acompte par carte bancaire, sauf avis spécial de votre part, le solde sera débité également par carte bancaire, un mois avant la date de votre départ.

CONDITIONS GENERALES VENTES

Les conditions générales de vente de Sud Randos fournies avec le bulletin d'inscription sont réputées être acceptées par le client au moment du versement de l'acompte.

ACCUSE DE RECEPTION

Lorsque nous sommes en possession de votre bulletin d'inscription et de votre acompte, nous vous envoyons un accusé de réception vous informant si d'ores et déjà si votre randonnée est assurée.

CONFIRMATION

Lorsque la randonnée est assurée, nous vous adressons vos documents de voyage environ 10 jours avant votre départ. Ceux-ci comprennent la convocation, votre facture, la documentation de l'assurance et tous les éléments complémentaires nécessaires à l'organisation de votre randonnée. Pour les voyages à l'étranger, une convocation à l'aéroport vous parviendra au plus tard huit jours avant le départ.

RESPONSABILITE

SUD RANDOS se réserve le droit d'expulser à tout moment une personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien-être du groupe ainsi que de modifier, si les circonstances l'exigent, les itinéraires ou certaines prestations du programme directement ou par l'intermédiaire de l'accompagnateur qui reste seul juge sur le terrain. Aucune indemnité ne saurait être due.

ECOTOURISME

CHARTRE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES

SUD RANDOS est la première agence associative Européenne à obtenir le label Ecotourisme !

A l'issue de la réunion de la Section Française de la Fédération Europarc, le 16 avril 2014, SUD RANDOS a obtenu l'agrément Ecotourisme au titre du volet III de la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés. Cette certification témoigne de l'engagement de SUD RANDOS dans le développement d'un tourisme responsable selon les 3 piliers de la Charte : Social, Environnemental et Économique.

SUD RANDOS a été soutenue par le Parc Naturel Régional des Grands Causses en Aveyron.

BONNES PRATIQUES DE LA RANDONNEE

Le patrimoine naturel est riche mais fragile. En balade, respectez la nature pour la conserver intacte...

Soyez curieux... mais discrets :

Si vous voulez observer les animaux sauvages, sachez que moins vous ferez de bruit et plus vous aurez de chance de les apercevoir. A certaines périodes de l'année quelques parcours seront modifiés pour ne pas déranger les animaux en période de reproduction.

Fermez les portes derrière vous :

Chicanes, portillons, barrières... ne sont pas là par hasard. Ni pour faire beau sur les chemins. Tous ces aménagements ont été spécialement installés pour garder les animaux, principalement des brebis à l'intérieur des clôtures. En traversant les parcs animaliers, soyez calme et discret pour ne pas nuire aux troupeaux.

Laissez les fleurs où vous les trouvez :

En chemin, vous pourrez admirer de nombreuses espèces végétales mais ne les cueillez pas, nombreuses sont protégées !

Jetez vos déchets :

A la poubelle ! Ne laissez rien d'autre que la trace de vos pas dans la nature. Les déchets peuvent mettre des dizaines voire des milliers d'années avant de disparaître, certains peuvent provoquer des blessures ou des incendies ! Truc d'indien : brûlez vos papiers hygiéniques (en prenant la précaution de ne pas provoquer un incendie...).

Suivez les chemins :

L'itinéraire que nous vous proposons respecte les cultures et les propriétés privées. S'il traverse un champ, contournez le !

Fumée sans feu :

Un simple mégot de cigarette, des braises mal éteintes multiplient les risques d'incendies. Soyez prudent !

Les arbres :

Vous les aimez, mais n'y inscrivez pas vos initiales pour la vie... Elles provoqueraient des blessures irrémédiables porteuses de parasites qui affaiblissent les arbres.

SUD RANDOS CERTIFIE « CHARTE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES »

La Charte européenne du tourisme durable, qu'est-ce donc ?

- une charte en dix principes, créée par Europarc, la Fédération des espaces protégés européens, signée par plus de 130 espaces protégés, dont 26 en France
- qui a pour vocation de développer dans les espaces protégés un tourisme de qualité dans le respect de l'homme et de son environnement

Etre certifié au titre de la Charte européenne du tourisme durable est **une reconnaissance de notre engagement dans le tourisme durable**, une attestation de la confiance que portent les Parcs naturels à notre entreprise et à sa démarche.

Nos séjours, **créés en partenariat avec les Parcs naturels**, allient beaux paysages, découverte de patrimoines naturels et culturels d'exception, activités de pleine nature. La rencontre et l'échange, aussi, avec les hommes et femmes qui vivent ces territoires au quotidien.

Des séjours 100% Parcs naturels et naturellement développement durable.

Les 10 principes qui guident notre partenariat avec les Parcs naturels :

- 1/ Impliquer toutes les personnes participant à la gestion et au développement touristique dans et autour de l'espace protégé
- 2/ Elaborer et mettre en œuvre une politique de tourisme durable et un plan d'action pour l'espace protégé
- 3/ Protéger et mettre en œuvre l'héritage naturel et culturel de l'espace protégé, pour et par le tourisme, le protéger d'un développement touristique abusif
- 4/ Proposer aux visiteurs une expérience de grande qualité pour tous les aspects de leur visite
- 5/ Accroître les bénéfices du tourisme pour l'économie locale
- 6/ Promouvoir les produits touristiques spécifiques permettant la découverte et la compréhension de ce paysage
- 7/ Approfondir la connaissance de l'espace protégé et les questions de viabilité parmi les parties concernées par le tourisme
- 8/ Veiller à ce que le tourisme soutienne, au lieu de diminuer, la qualité de vie des habitants locaux
- 9/ Communiquer de manière effective auprès des visiteurs, des entreprises touristiques et des résidents, au sujet des qualités particulières de la zone
- 10/ Surveiller et influencer les flux de visiteurs afin de réduire les impacts négatif

L'ESPRIT DE NOS SEJOURS

Il y a bientôt 30 ans, ce qui a rassemblé les agences de randonnées au sein du réseau VAGABONDAGES, ce sont des valeurs aujourd'hui dans l'air du temps :

- Implantation et vie de nos équipes en milieu rural.
- Implication dans la vie locale et ses projets.
- Respect de l'environnement.

Toutes les agences du réseau VAGABONDAGES sont différentes, mais elles se rassemblent autour de valeurs communes. Nous avons choisi de travailler ensemble et de partager nos passions et nos randonnées !

Aujourd'hui, les séjours VAGABONDAGES vous proposent de partager nos valeurs et notre engagement, en devenant vous aussi acteurs de votre randonnée.

Devenir acteur cela peut être :

- Vivre un temps privilégié avec chacune des rencontres (en chemin, en découverte, à l'étape, avec votre hôte, votre accompagnateur, les agriculteurs, ...).
- Utiliser autant que possible les transports en communs.
- Avoir le choix ou non de porter ses bagages. Le confort a des exigences? La question vous sera posée. Des solutions alternatives au transport des bagages pourront vous être proposées.
- Favoriser, consommer les productions locales pour une juste rémunération de chacun.
- Prendre plaisir à la dégustation de produits locaux de saison.

Etre acteur, c'est également, à l'issue de votre randonnée, prendre le temps de nous faire partager votre vécu et votre ressenti. Vous participez ainsi activement à l'évolution et à l'amélioration du séjour dans le respect de nos valeurs communes.

Randonner :

C'est se mettre à l'écoute de son corps et de tout ce qui l'entoure.

C'est aussi s'arrêter pour s'émerveiller, s'ouvrir à la nature.

C'est aller à la rencontre de l'autre au détour d'un sentier ou d'un village.

C'est apporter une dimension humaine à la découverte d'un pays.

Et enfin...

N'oubliez pas que le succès complet de votre randonnée dépendra en grande partie de la capacité de chacun à participer pleinement à la vie de groupe, à laisser ses soucis de côté pour quelques jours. Nous ferons tout pour vous laisser un souvenir inoubliable de vos vacances, à vous de venir les vivre avec plaisir et humour

Idée sympa :

Vivez un moment de convivialité et de gourmandise, en partageant un échantillon de votre terroir pour le faire découvrir à vos compagnons de marche si vous rejoignez une groupe qui se constitue de personnes venues d'horizons diverses.

SI NOUS N'AVONS PAS REPONDU A TOUTES VOS QUESTIONS N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER :

SUD RANDOS - rue du Pontil - 12490 ST ROME DE CERNON .

Tél : 06 48 20 71 48

Réservation : 06 15 97 90 28

mail : contact@sudrandos.com site internet : www.sudrandos.com

A très bientôt sur nos chemins, l'équipe de Sud Randos.

Code : 33TVMPL